

Un remplacement à chaque instant de votre VIE

Une main d'oeuvre à tarif SUBVENTIONNÉ pour vous aider
en cas d'absence subite ou voulue

FACILE !

Un service clé en main. On s'occupe de tout !
Recrutement, démarches MSA, bulletin de salaire...

FLEXIBLE !

Vous avez le choix de l'agent ! (*Ami, famille, retraité, exploitant...*)
ou un agent du service

COMMENT !

1- Devenez adhérent

(35€ Jusqu'au 31 mars puis 50€ à partir du 01 avril / Gratuité pour les nouveaux installés)

2- Faites nous connaître votre besoin

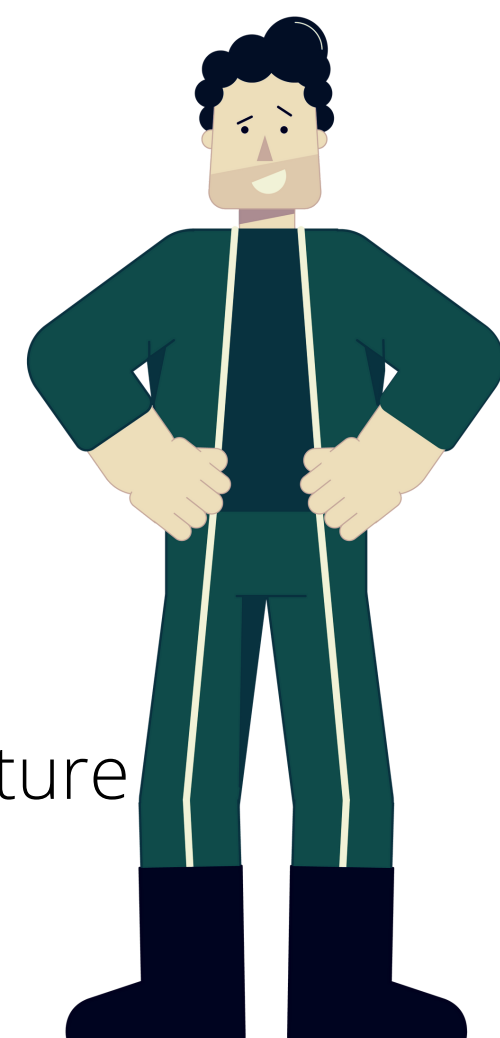
3- Profitez sereinement de votre remplacement

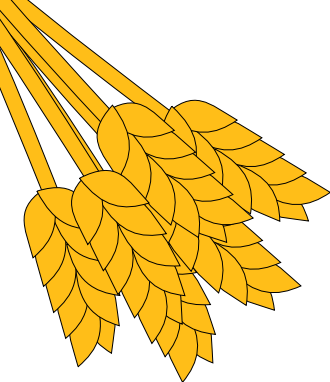


CONTACTEZ-NOUS 04 66 04 51 04



Mail : gard@servicederemplacement.fr
Facebook : Service Remplacement Gard
Siège social: 1120 Route de St Gilles - Chambre agriculture
BP 40023 - 30023 Nîmes CEDEX





NOS TARIFS PAR MOTIF

50% CREDIT
IMPOT SUR
98H PAR AN

Congé - Evénement familial

Vous souhaitez disposer de temps ou vous absenter, sans justificatif

- Tarif: 16€ /heure TTC

Soit 8€/heure TTC APRES DEDUCTION CREDIT IMPOT



Mandat professionnel

Vous vous investissez dans un inter pro, un groupement professionnel, une coopérative...

1 Journée de mandat ou de formation = 1 journée de remplacement

- Tarif: - 40 ANS: 5,71€/heureTTC*
+40 ANS: 7,14€/heureTTC*

Formation

Pour toute formation en lien avec le développement agricole.

Maternité

16 semaines minimum de congé maternité pour préparer la venue de votre enfant.

- Prise en charge à 100% de la MSA

Paternité

25 jours calendaires de congé pour le papa. 7 jours obligatoires à prendre à la naissance de l'enfant pour pouvoir bénéficier du congé dans sa globalité.

- 11€ par journée soit 1.57€/heure TTC

Maladie

Car la maladie ne prévient pas et que les risques d'accident sont inhérents à votre métier, nous sommes à vos côtés en cas de problèmes de santé.

Nous vous accompagnons pour vos démarches MSA.

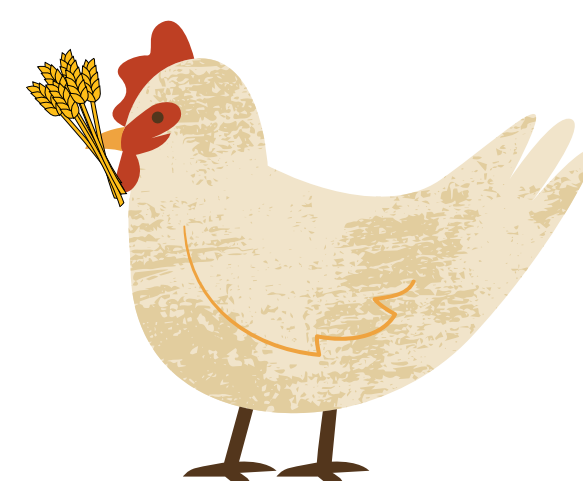
- Prise en charge MSA à 100% (sur dossier)
- Tarif sans prise en charge : 16€/heure TTC
- Tarif avec contrat main d'œuvre Groupama 5.71€/heure TTC (30 ou 60 jours selon contrat)

Surcroît d'activité

Vous avez un surcroît d'activité sur votre exploitation ?

Pensez au service de remplacement

- Tarif: 16.50€/ heure TTC



*Tarif sous réserve des subventions disponibles

Les tarifs sont applicables du Palier 1 à 4, une majoration sera appliquée conformément aux majorations applicables par la convention collective (heures supplémentaires, jours fériés, travail le dimanche ou coefficient supérieur).